N°39 - Janvier Février Mars 2021

Édito du Maire

Ce premier numéro du *Lavoir* de l'an 2021 me permet d'exprimer pour tous les habitants de notre commune, les vœux chaleureux de bonne et heureuse année de l'équipe municipale dans son ensemble. Dans la période des incertitudes et troubles induits par l'interminable crise de la COVID, le premier souhait est bien sûr que notre petit territoire demeure relativement préservé de la contamination, comme il l'a été jusqu'à la fin 2020, avec des indicateurs parmi les plus bas de France.

Ainsi que chacun garde courage et détermination, à respecter toutes les précautions nécessaires jusqu'à l'issue de cet épisode bien exceptionnel. Et faisons le pari qu'enfin en 2021 dans quelques mois, un printemps de plus grande liberté de la vie sociale s'annoncera. Et que l'activité si dynamique de nos associations qui animent tant cette dernière pourra reprendre pleinement.

Nous sommes vraiment désolés d'avoir dû renoncer à inviter tous les anciens au repas habituel de fin d'année qui regroupe plus de 80 personnes. La remise à tous du colis gourmet qui s'y est substitué est une consolation, mais ne remplace pas vraiment l'instant de convivialité annuel important à leurs yeux. J'ai également renoncé à inviter en ce début d'année tous les résidents de la commune au traditionnel "pot de vœux de la municipalité", instant chaleureux de rencontre et de communication. Merci de la compréhension de tous à cet égard.

Pour autant, l'action municipale ne s'est pas relâchée ces derniers mois, comme l'illustrent les différents thèmes qui sont abordés dans ce numéro. L'application scrupuleuse des toutes les consignes légales de l'urgence sanitaire dans la gestion de tous les équipements publics a bien évidemment été un souci constant, de même que le déploiement d'actions d'accompagnement des plus vulnérables par une bonne partie des élus et des collaborateurs. (suite en page 2).

SOMMAIRE

Pages 2-3

Quoi de neuf dans la commune
. Édito du Maire (suite)
. Aménagement de la Pointe
. Le développement portuaire
. Aménagement des voies publiques
. Modernisation de l'informatique
. Grand site de France
. Chantiers sur le réseau électrique

Pages 4-5

Quoi de neuf à Roscanvel
. Colis de Noël
. Révision des adresses
. "Vas-Y" à Roscanvel
. Départ de Myriam
. Tinergie : un service public local
. Coups de cœur de la bibliothèque

Pages 6-7-8

Quoi de neuf chez nos Assos
. Présentation et programme des associations Roscanvélistes

Pages 8

Infos pratiques
. Pompiers de Camaret

"roscanvel.fr" pour se tenir informé de toute l'actualité municipale en temps réel

Le site internet *roscanvel.fr* vous présente notre commune sous plusieurs aspects : la vie communale tout d'abord avec la "*Mairie*", où vous trouverez notamment les comptes-rendus des conseils municipaux sur plusieurs années, et de multiples services et démarches administratives utiles au quotidien. La rubrique "*Découvrir Roscanvel*" vous parlera d'histoire, de patrimoines, de fortifications, de fontaines, de lavoirs ainsi que de plusieurs ouvrages édités sur *Roscanvel* .

Ensuite la vie à *Roscanvel* vous sera relatée en vous présentant les différents artisans de notre commune, les nombreuses associations, l'école , la bibliothèque où encore les infos locales mises à jour chaque semaine. Enfin la partie tourisme permet d'imaginer un séjour au camping municipal par exemple, en découvrant les différents loisirs et les randonnées de notre commune : ***https://www.roscanvel.fr/***

Quoi de neuf dans la commune

Édito du Maire (suite)

Mais, au-delà, les principaux chantiers en cours ou en lancement sont rappelés : les aménagements et les modalités de gestion des ports, la rénovation de l'informatique municipale, la finalisation du *Terrain Multiactivité,* les applications du *PLUi* dans le domaine de l'urbanisme, la préparation de la future opération de ré-adressage intégral (qui sera indispensable à la mise en œuvre du fibrage de toutes les habitations), la maturation de notre projet de Pôle santé en concertation avec l'*ARS, le Pôle du Pays de Brest et la CCPCAM*, l'aménagement du site de la *Pointe des Espagnols*, etc…
Les quatre adjoints et les quatre conseillers délégués pilotes sur les différents projets de la commune sont à la disposition de tous ceux qui souhaitent être informés plus en détail sur ces sujets, ou sur tout problème spécifique dans leur domaine de compétence. N'hésitez donc pas à les contacter. Mais, par ailleurs, ne pas oublier que toutes les actualités récentes importantes sont systématiquement reportées en temps réel sur le site internet *roscanvel.fr*, à ranger donc parmi vos favoris dans votre navigateur.
Et pour conclure pour tous je souhaite :
Ur bloaz nevez a hetomp deoc'h korf e yec'hed, kalon e peoc'h !
Une bonne année, un corps en pleine santé et un cœur en paix !
Le Maire *Jean-Yves GOURVEZ*

Aménagement de la Pointe des Espagnols : démarrage imminent.

La *Pointe des Espagnols*, avec ses caractéristiques géologiques, ses points de vue uniques sur la rade et le goulet, son dispositif historique complexe de fortifications, constitue un site exceptionnel de la pointe de *Bretagne*. Chaque année, il attire un nombre extrêmement important de visiteurs (plus de 300 000 véhicules s'y arrêtent). Depuis plusieurs années, un projet de réaménagement entièrement renouvelé est en cours de maturation entre les différents acteurs institutionnels concernés, bien au-delà de la commune de *Roscanvel* : le *Conservatoire du Littoral* et le *Département*, propriétaires du périmètre, la *CCPCAM* dans sa compétence *Tourisme*, et *Natura 2000*, et l'*État*.
Ce projet est à présent bien construit, tant techniquement que financièrement, et il va se déployer début 2021 et en 2022. Les principales interventions porteront notamment sur :
- L'aménagement paysager du site et mise en valeur des vestiges de batteries et d'éléments fortifiés.
- L'amélioration et sécurisation des cheminements piétons et de la zone réservée au stationnement des véhicules.
- L'accessibilité jusqu'au point de vue des personnes à mobilité réduite
- L'installation de mobilier (signalétique, bancs, arceaux vélos, toilettes sèches, table d'orientation…)

Les objectifs poursuivis sont de :
- Permettre aux habitants et aux visiteurs de découvrir le site, de mieux comprendre l'histoire de la pointe des Espagnols.
- Permettre un déplacement plus confortable, sécurisé et rendre le site accessible à tous.
- Préserver les vestiges et bâtiments existants ainsi que les espaces naturels.

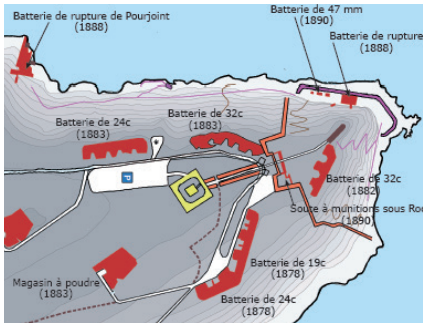

Dans le cadre de ce projet, le canon de 320 dit de Gâvres, le seul existant de la série de pièces d'artillerie du même type présentes à la fin du *XIX* et au début du *XX* siècle sur le site sera réinstallé, après rénovation, dans son emplacement exact, sur la *Batterie 32C* de ***1882***.
Le cout total de l'opération dépasse 1.2 Millions € et est couvert à hauteur de près de 260 000€ par les fonds propres de la *CCPCAM*, mais aussi par des subventions importantes de l'*État*, de la *région Bretagne*, du *Départemen*t et du *Conservatoire du Littoral*.

Le développement portuaire de Roscanvel : une priorité, des actions.

La sécurité et la discipline sur le port : une priorité
Avec la sortie du confinement et l'arrivée des beaux jours, la fréquentation de la zone portuaire s'est densifiée encore plus fortement que les années précédentes avec les nombreuses activités nautiques pratiquées : baignade à la plage de l'Ermitage, écoles de voile et de plongée, mises à l'eau des embarcations et accès aux bateaux. La sécurité des enfants et des piétons, sans entraver le libre accès au port de ses usagers, a nécessité des mesures de sécurité et de restrictions de circulation exceptionnelles. Des panneaux d'information mettant en garde les automobilistes sur la présence des enfants et limitant l'accès au port à ses seuls usagers ont été mis en évidence. Le dispositif semble avoir produit les effets escomptés et devra certainement être reconduit et amélioré l'année prochaine en tenant compte de la concertation qui se met en place avec le Comité Consultatif pour la gestion et le développement des ports de Roscanvel et de Quélern.
Associer les citoyens au développement maritime et portuaire de la commune
Le Comité consultatif pour la gestion et le développement des ports de *Roscanvel* et de *Quélern* a pour objectif d'associer les citoyens au développement maritime et portuaire de la commune, de leur permettre de faire des propositions et d'émettre des avis sur la gestion et le développement de ces deuxs ports, la recherche de l'intérêt général devant guider leurs différentes réflexions et propositions.

La première séance constitutive du *Comité Consultatif* s'est réunie le mardi 13 octobre 2020 à la *Mairie de Roscanvel* à 18 heures sous la présidence de *Jean-François COURET.* De nombreuses contributions ont été exprimées :
Amélioration de la signalisation et de la sécurité routière, besoin de bancs publics et de poubelles, pérennisation du dispositif d'accès des véhicules et de stationnement sur le port, rénovation des fondations des cales de Roscanvel et de Quélern, rénovation des organeaux de la cale de Roscanvel, mise en lumière de la *"Batterie de Roscanvel"* (les canons ont disparu mais le parapet est à préserver, aujourd'hui recouvert de végétations sauvages) ou encore la rénovation des accès aux grèves de la cale de *Quélern*…
La prochaine réunion du *Comité consultatif*, prévue début 2021, devra préciser les priorités et réfléchir à un projet à plus long terme, qui sera intégré dans les projections budgétaires de la commune. Toutefois, sans attendre cette nouvelle réunion, la municipalité prévoit la mise en œuvre de différents travaux dès 2021 :
- La sécurité des piétons, familles et enfants sur le port et la plage de l'Ermitage : pérenniser le dispositif 2020
- La sauvegarde des cales de *Roscanvel* et de *Quélern* et la consolidation des fondations
- La sécurité des navires à quai : remplacement et ajout d'organeaux
- La préservation du patrimoine : enlever la végétation du parapet de la batterie de canon de la *Cale de Roscanvel*
- La rénovation des accès aux grèves à la cale de *Quélern*.

Projets d'aménagement des voies publiques pour la Sécurité routière

Trois opérations lancées : Actuellement, trois points particulièrement sensibles, caractérisés par des vitesses excessives de circulation des véhicules, ont été identifiés avec l'appui des collectifs de résidents concernés :
- Le parcours sinueux et pentu de la *D355* au sud de l'*étang de Kervian* à *Quélern* (une pétition signée par plus de 25 riverains a attiré l'attention sur la dangerosité de la traversée)
- Un passage de la rue de *Peisey-Nancroix* entre l'*École* et *Trévarguen*
- La descente d'accès au bourg par la *D355*, bien observée par les clients et gérants du Barr Avel.

Afin de répondre à ces préoccupations, encore accentuées pendant les saisons touristiques de grands passages, le montage de projets techniques d'aménagement ad hoc est enclenché, en vue d'une réalisation en 2021. Concernant la D355, un projet de régulation de la circulation automobile est en cours d'élaboration en partenariat avec la *CCPCAM* et le *Département*. Il consiste en la réalisation de quatre ouvrages de rétrécissement de la chaussée. Ils seront implantés tous les 300 à 400 mètres entre le bourg et l'étang de Kervian. Le coût en est estimé autour de 35 k€, partiellement subventionnés par le *CD 29* ; il pourra être budgété sur 2 ans.
Au problème des virages en zone étroite sur la D355 sous l'intersection avec la route de *Trégoudan*, les services techniques du *Département* ne voient pas d'autre solution à proposer qu'une limitation de la vitesse à 30 km/h avec radar pédagogique. Pour l'arrivée sur le *Centre Bourg*, une solution de limitation à 30km/h pourrait également être adoptée suivant ces recommandations. La *Commission Urbanisme* travaille sur ces projets et sur la sécurité des usagers des voies communales, notamment celle des piétons et cyclistes mis en danger par les automobilistes.
Toutes informations et suggestions relatives à leur quartier que les habitants jugeraient utiles de faire remonter à la mairie seront donc les bienvenues, par mail, courrier ou visite dans les locaux.

Modernisation de l'informatique municipale

Anticiper les évolutions applicatives et sécuriser les bases de gestion.
Après plus de 6 ans de bons et loyaux services, les équipements informatiques de la Mairie ont atteint leur limite l'âge, et entrent dans une zone de fragilité technique. Depuis 6 ans, les applications informatiques et les télécommunications se sont fortement développées et complexifiées et sont devenues de plus en plus indispensables au bon fonctionnement de la commune dans de multiples domaines : information du public, gestion comptable de la commune et des nombreuses démarches administratives et d'urbanisme, numérisation des opérations…. Il nous faut aussi anticiper de nouvelles évolutions dans les années à venir.
Par ailleurs, si nos équipements ont pu fonctionner en relative sécurité par le passé, les attaques de "piratage informatiques" vis-à-vis des collectivités sont de plus en plus fréquentes. Nous devons donc accentuer fortement les pare feux (firewalls) de notre dispositif.
Un travail d'étude technique a été mené pour renouveler et moderniser notre dispositif par l'élu en charge du projet (*Jean-François Couret*). Deux fournisseurs référencés ont été consultés. Le choix s'est porté sur celui d'entre eux proposant une architecture informatique "Client/serveur" dans laquelle le serveur assure les fonctions de sécurité de fonctionnement interne (Mise en place d'un onduleur et d'une double alimentation électrique, doté d'un système "*Raid*", doublement des disques durs) et externe (mise en place d'un routeur contre les intrusions, d'un antivirus adapté et de sauvegardes automatisées des applications et des données). Les équipements sont dimensionnés pour permettre la connexion future des sites distants des services de la commune (camping, école, bibliothèque, services techniques). Le dispositif sécurisera totalement les accès aux bases de gestion grâce à un système de profils utilisateurs et d'habilitations.
Le budget d'investissement affecté à cette opération est de 14 500€ TTC.
Le chantier de migration interviendra dans le courant de ***février/mars 2021***, et s'organisera de manière à perturber le moins possible le service au public.

CCCPCAM : Étude d'un classement en Grand Site de France

Une opportunité pour Roscanvel

Alors que la pression touristique croissante sur l'ensemble de la presqu'île risque de mettre en péril la protection de la nature et le cadre de vie local, des actions de préservation, de mise en valeur et de régulation doivent être imaginées. Comme de plus en plus d'habitants en sont conscients, l'enjeu est donc bien de trouver un équilibre entre tourisme de masse et la préservation de notre territoire. C'est pour cette raison que la *CCPCAM* en articulation avec les 10 communes membres, a mis en chantier à partir de 2020 le projet d'inscrire le périmètre dans le dispositif national "Grands sites de France", qui répond à des programmes ambitieux de réhabilitation et de gestion des sites classés les plus prestigieux et les plus fréquentés du patrimoine national. Chaque *GSF* associe ainsi l'*État*, le *Conservatoire du Littoral*, la *Communauté de Communes*, et les communes concernées ainsi que l'*ONF*.

A la clé, un *Plan d'Actions Grand Site* se traduira par toute une série d'interventions concrètes d'amélioration programmées dans le temps : réhabilitation de zones dégradées, amélioration et/ou création d'équipements d'accueil hébergements, de stationnement, de régulation des campings cars et des bus….., et pourra amener des sources de financement intéressantes de l'État ou des autres partenaires. A stade présent, un diagnostic très fouillé des forces et faiblesses et des opportunités d'actions à engager a été établi, qui doit déboucher sur le choix de déposer une candidature de labellisation. Le document montre, que Roscanvel, entre autres, est un des pôles de pression du passage des flux touristiques les plus forts, avec les inconvénients associés, avec des retombées économiques et sociales qui ne sont pas forcément optimales. Le chantier d'établissement de ce dispositif va donc se poursuivre en ***2021***, avec des travaux de fonds pour l'élaboration d'un vrai plan d'actions adaptées, qui se déploiera sur les 10 communes. La municipalité de Roscanvel, présente dans le *Comité de Pilotage* est donc très attentive et investie sur le sujet.

Les chantiers en cours sur le réseau électrique Moyenne et Basse Tension : réalisations en 2021

Un train de travaux sur le réseau de distribution d'électricité de la commune a été enclenché dans la première quinzaine de ***novembre 2020*** et devrait s'étaler pendant tout le premier trimestre ***2021***.

Ces travaux suscitent nombre de questions de la part des habitants. Le chantier majeur est celui de l'enfouissement sous maîtrise d'ouvrage et financement d'*ENEDIS* des lignes *HTA* (moyenne tension), situé en zone « *au vent* » sur l'ensemble du territoire communal. Ces lignes sont reconnaissables à leur disposition horizontale en trois conducteurs. Les entreprises intervenantes sont actuellement *Bouygues* et *CEGETL*.

Dans un second temps, à terminaison de l'enfouissement du réseau *HTA,* tous les poteaux supportant le réseau aérien actuel, seront déposés . Une des composantes lourde de ce chantier *HTA* est l'intégration des postes de relais (ou PSS B), ces blocs verts qui ont été stockés sous le cimetière.

Dans le même temps, le *SDEF* (*Syndicat Départemental d'Electrification du Finistère*), qui est compétent dans les domaines de la gestion du réseau *BTA* (Basse Tension) et de l'éclairage public, réalise des travaux de sécurisation et de rénovation sans enfouissement (hormis sur de courts tronçons et en coordination avec *ENEDIS*). Cette mise en sécurité de la BTA consiste essentiellement à remplacer les fils nus par des câbles gainés et torsadés. Ceci peut impliquer à causes des contraintes mécaniques accrues, la pose locale de poteaux supplémentaires. Sur ces tronçons *BTA*, la municipalité s'est entendu avec le *SDEF* pour entreprendre une rénovation de l'éclairage public en deux points situés route de *Kerincuff* et route de la *Pointe*. Le coût pour la commune s'établit à 20K€, soit un montant très marginal en regard des coûts supportés par *ENEDIS* et le *SDEF* pour ces opérations. Plus d'une trentaine de points (villages, tronçons de voirie) sont concernés sur le territoire. On en retrouve la liste exact sur le site internet *roscanvel.fr*

Population, État Civil, Urbanisme

Dern*iers décomptes de population de* l'INSEE : stabilité démographique en nombre

Population municipale : personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire

Population comptée à part : ayant une résidence familiale sur la commune, mais résidents dans une communauté d'une autre commune

	2007	2012	2017	2018
Population Municipale	997	876	839	837
Population comptées part	31	33	29	29
Population Totale	**1028**	**909**	**868**	**866**

Naissance : *Léna RAUDE VITTI, Louisa ETCHEBARNE*

Mariage : *Guillaume CORNIC* et *Claire GOARANT*

Décès : *Augustine Laurence LABEBAT* épouse *DELUC Michelle DISSAUX* épouse *BINET*, *Gilberte CONGARD* veuve *BERBERIAN*, *Marie Anne LARVOL-PROHET*, *Jean-Yves BINET*, *Geneviève GUIFFANT.*

Une année 2020 sans mariages, PACS et naissances en baisse

	2017	2018	2019	2020
Mariage et PACS	4	8	6	1
Naissances	7	6	5	3
Décés	8	10	11	9

Autorisations Droits des Sols : Explosion des demandes de CU et stabilité des PC.

	2017	2018	2019	2020
Certificat d'urbanisme	97	45	73	98
Déclaration préalable	49	38	44	41
Permis de construire	15	8	16	12
Permis d'aménager				1

Quoi de neuf dans Roscanvel

Les colis de Noël à Roscanvel : un moment de partage et de convivialité

En ***Novembre*** dernier les Roscanvélistes ont été fidèles au rendez vous à la Mairie pour la remise des coffrets gourmets. En effet, cette année, pour des raisons sanitaires, la Commune a été contrainte d'annuler le traditionnel repas des anciens et a fait le choix d'offrir à ses habitants des colis gourmets (colis simple pour une personne seule, et colis double dès lors qu'un conjoint a atteint l'âge de 70 ans) *Yveline DOS SANTOS* Conseillère déléguée et *Anne LE MONZE MAILLARD*, Adjointe au Maire, ont accueilli les bénéficiaires les ***jeudi 13*** et ***vendredi 14 novembre 2020***, Salle du Conseil, afin de leur remettre leur colis, dans le strict respect des gestes barrières.
Ce temps de rencontre, apprécié de tous a été un véritable moment de convivialité et de partage. Il a permis d'apporter une touche festive, en cette année si particulière. A noter que plusieurs personnes se sont portées volontaires pour remettre le colis à un proche ou à un voisin ne pouvant pas se déplacer. *Mathieu BILLON*, Conseiller délégué, a quant à lui assuré la distribution à domicile d'un bon nombre de colis pour les personnes qui n'étaient pas en mesure de venir les retirer à la mairie. Enfin, comme chaque année une attention particulière a été portée aux Roscanvélistes vivant en *Institution de Soins*, dans le respect des consignes de l'établissement (composition florale, repas…)
Bien évidemment, nous espérons pouvoir donner rendez-vous à nos *Ainés* dès l'année prochaine pour se retrouver lors du traditionnel repas festif de l'automne.

Révision générale de toutes les adresses de la commune

Un chantier nécessaire, mais complexe. Le chantier technique de révision et d'adaptation générale des adresses s'impose à toutes les communes françaises, avec une date buttoir de réalisation fixée à ***2022***. Sa réalisation relève pleinement de la compétence communale. Pour la commune de Roscanvel, l'organisation et les conditions de mise en œuvre ont été mises à l'étude et définies par la commission urbanisme dès l'***automne 2020***. Et l'opération se déploiera essentiellement sur ***2021***. La démarche est lourde : il s'agit de répertorier l'ensemble des voies et bâtiments sur le territoire communal selon une procédure technique unifiée. Créer des adresses normées nécessite de dénommer les voies et numéroter les habitations afin que chaque logement puisse être géolocalisé sans équivoque par les organismes remplissant des missions de service public, comme *La Poste, le SDIS, le SAMU*, mais aussi les prestataires privés en matière de services à la personne ou d'acheminement de colis. Un autre enjeu d'importance est de garantir équitablement l'accès au très haut débit internet via la fibre optique. Il pourra donc être indispensable de créer des noms de voies et de renuméroter des habitations. Tous les bâtiments, y compris à usage autre que le logement devront être identifiables.
La numérotation se fera selon le système dit "métrique" qui permet de prévoir l'intégration ultérieure de nouveaux bâtiments. La signalétique résultante, donc les plaques mentionnant la nouvelle adresse des particuliers concernés par un changement de numéro dans la voie ou de nom de la voie, sera à la charge de la commune. Par contre ces particuliers devront par eux-même informer leurs correspondants des modifications. La nécessaire démarche de concertation avec les habitants, secteur par secteur, se mettra en place progressivement au fur et à mesure de l'avancement du projet. Pour l'accompagner dans cette entreprise, la municipalité a fait appel à un prestataire très concerné : *La Poste.* Au sein du conseil municipal, le pilotage du projet sera assuré par *Lionel JAFFRE, Sébastien AUBLET* et *Philippe DEVERRE*, qui sont d'ores et déjà disponibles pour répondre aux questions des résidents.

" Vas-y " à Roscanvel : révisons ensemble notre code de la route

Le ***9 octobre 2020***, la Mairie de *Roscanvel* a invité le *Dispositif Vas-y-Santé*, *Bien être et Vie pratique 60 ans et +* dans le cadre de la "*Semaine Bleue*", semaine nationale des retraités et des personnes âgées dont le thème cette année est "*Ensemble, bien dans son âge, bien dans son territoire, un enjeu pour l'après COVID*". Les Roscanvélistes ont bénéficié d'une conférence animée par *Hervé DONNARD*. Les échanges ont porté sur plusieurs thématiques, ce qui a permis de recueillir les avis des participants sur la mise en place d'ateliers gratuits pour l'année à ***2021***. A l'issue des débats *Anne LE MONZE MAILLARD*, Adjointe au Maire et *Yveline DOS SANTOS*, Conseillère Déléguée ont retenu en concertation avec *Hervé DONNARD*, un premier thème portant sur la sensibilisation au *Code de la Route*.
Une conférence *"révision code de la route"* devait se tenir le ***jeudi 4 février 2021*** à 14h 30 à la salle polyvalente de *Roscanvel*. Les intervenants, *Ludovic LAOT*, moniteur de l'auto-école *"Feu Vert Mobilité"*, et *Margaux Le MEUR*, ergothérapeute de la *Fondation ILDYS* devaient animer cette séance de révision, à la manière "du Code de la route" , papier et crayon en main pour les volontaires.
La question "*Comment prendre un giratoire dans les règles de l'art ?*" devait faire l'objet d'un focus, avec à l'appui d'un court film pédagogique mais à ce jour, le dispositif "*Vas-Y* " nous informe que la conférence est annulée en raison de la situation sanitaire et qu'elle sera bien sûr reportée à une date ultérieure.

Service postal : Le départ de Myriam

Après 10 ans de bons et loyaux services aux Roscanvélistes, *Myriam* rejoint une autre affectation. Grand merci à elle de sa constante serviabilité, bonne humeur, et connaissance détaillée de ses administrés, que nous regrettons par anticipation. Fort heureusement, sa successeuse, *Géraldine*, qui prendra le relai en février, connaît déjà bien notre territoire. Bon accueil à elle !

Le mot de Myriam : "*Après plus de dix ans à avoir distribué votre courrier, je souhaitais vous annoncer que je change de secteur à la mi-février, je me rapproche de mon domicile sur Telgruc sur Mer. J'ai eu la chance d'avoir une tournée très agréable tant sur sa localisation mais également avec les Roscanvélistes qui vont sûrement me manquer…*"

Tinergie : un service public local et gratuit de la rénovation énergétique

La plateforme de rénovation énergétique "Tinergie", initialement créée sur Brest métropole, est désormais accessible aux habitants de la *Communauté de Communes Presqu'île de Crozon – Aulne Maritime*. «*Tinergie*» est un guichet unique d'accompagnement pour tous les habitants du territoire qui souhaitent réaliser des travaux de réhabilitation énergétique de leur logement.

Ce service public d'information et de conseils permet aux ménages d'être accompagnés par un conseiller spécialisé tout au long de leur projet de rénovation et de bénéficier d'un parcours sécurisé : diagnostic énergétique, conseils pour la définition du projet de rénovation, information sur les aides financières accessibles, mise en relation avec un réseau de professionnels locaux qualifiés, analyse des devis, évaluation énergétique finale… Le dispositif *Tinergie* permet également d'accéder à des aides financières spécifiques de la Communauté de Communes pour tous les propriétaires occupants de résidences principales effectuant des travaux de rénovation énergétique, quelles que soient leurs ressources. *Ener'gence*, l'*Agence Locale Energie Climat du Pays de Brest*, qui renseignait déjà les administrés en matière d'énergie sur le territoire, a été choisie par Brest métropole pour animer le dispositif *Tinergie*.

Pour bénéficier de cet accompagnement, vous pouvez au choix :

- Remplir le formulaire d'inscription sur http://tinergie-brest.fr/
- Contacter un conseiller par téléphone : 02 98 33 20 09
- Vous rendre dans l'une des permanences sur rendez-vous au 02 98 33 20 09 : le 2ème vendredi du mois à l'antenne de la Communauté de Communes - ZA de Quiella au Faou, et le 3ème vendredi du mois au siège de la Communauté de Communes - ZA de Kerdanvez à Crozon.

Pour les professionnels de la rénovation énergétique installés sur la Communauté de Communes "Presqu'île de Crozon - Aulne Maritime", l'extension de la plateforme Tinergie leur permet désormais de devenir *"professionnel partenaire"* et d'être référencés dans le dispositif.

Bibliothèque l'Asphodèle

Les brèves de l' Asphodèle : La bibliothèque a pu rouvrir ses portes depuis le samedi 5 décembre, aux horaires habituels (***mercredi : 14h -16h et samedi : 10h - 12h et 16h -17h***) et dans le respect des règles sanitaires. Le biblio-drive mis en place en novembre dernier et pratiqué par de nombreux adhérents, permet parallèlement à partir de son domicile de réserver les titres de votre choix parmi les toutes dernières nouveautés arrivées récemment en bibliothèque. Pas de changement pour l'adhésion : 10 euros. Gratuit pour les moins de 16 ans.

Accès au catalogue sur le site de la mairie : *roscanvel.fr.* Ou bien ici : *https://roscanvel.c3rb.org/Opac_Net/*

Les coups de cœur du moment :

Rivage de la colère
Caroline Laurent (2020)

C'est l'histoire de l'archipel des Chagos que l'auteure engagée nous raconte, avec en parallèle, la vie romanesque d'un couple amoureux Gabriel, assistant de l'administrateur de l'île et Marie-Pierre, Chagossienne rebelle. Histoire tragique de 2000 Chagossiens vivant de troc et de culture de coprah, expropriés en 1971 pour faire place nette à la base militaire américaine. Une population qui se retrouve parquée dans les bidonvilles de l'île Maurice et qui attend de retrouver ses droits. Edith

Ce que l'on sème
Regina Porter (2020)

Deux familles, l'une blanche, l'autre noire, traversent plus de six décennies, du milieu des années 1950 jusqu'aux premières années de la présidence de Barak Obama en 2009. Malgré ces périodes chaotiques, elles demeurent inextricablement liées. Des photographies en noir et blanc documentent les nombreux thèmes politiques et sociaux qui y sont abordés. Ce roman surprend autant par son désordre chronologique savamment voulu par l'auteure que par sa richesse historique. Evelyne

Les cinq Terres *de Lewelyn et Lereculey (4 tomes parus sur 6)*

Angleon, le prospère royaume des félins, est en ébullition : Cyrus, le vieux roi, est au plus mal, et cette mort imminente aiguise les appétits. Guerre des clans, manœuvres politiques obscures et rebondissements donnent un rythme effréné aux quatre premiers tomes. Une saga animalière magnifique par son scénario, son dessin, ses décors somptueux et sa mise en page exceptionnelle. Nous attendons impatiemment le 5ème en janvier ! Dominique

Quoi de neuf chez nos Assos

Association des Parents d'Élèves de Roscanvel

En cette fin d'année, nous avons reconduit notre opération "sapins de Noël" avec *Magasin Vert* de *Crozon* qui se déroule tout le mois de décembre. Une vente de Rhum arrangé est en cours aussi actuellement. De plus, nous vous annonçons que l'opération vente de pizzas déjà effectuée l'an dernier avec le concours de "*La Comedia"* sera de retour au mois de mars, la date étant encore à définir. Nous comptons sur vous, comme vous savez le faire, pour nous aider à soutenir notre école dans ses projets pédagogiques.

Centre Nautique de Roscanvel : activités en cours

Le *Centre Nautique de Roscanvel* n'a pu tenir sa traditionnelle *Assemblée Générale* aux alentours du ***31 décembre*** pour cause de confinement et espérait lors de la rédaction de cet article être en mesure de la tenir en janvier.
Les habituels travaux d'hivernage des bateaux et du matériel, courant novembre, ont été l'occasion d'une spectaculaire opération de débarras, de nettoyage et de rangement. L'atelier du hangar peut désormais accueillir simultanément 2 coques de dériveurs pour maintenance ou complète remise en état de navigation. Le *CNR* dispose en effet de quatre *420* potentiels et souhaite faire naviguer ces monocoques toniques et très prisés en école de voile et en location, dès la saison prochaine. Programme de travail chargé, donc, pour les bénévoles cet hiver avant une reprise courant avril.
Avec 4 séries de 4 bateaux identiques (*Bug, Pico, 420* et *Twixxy*) l'école de voile proposera ainsi des stages homogènes, évolutifs et adaptés aux goûts et compétences des pratiquants. L'apprentissage sur dériveurs monocoques est résolument prôné à *Roscanvel* qui se distingue ainsi des autres centres nautiques de la presqu'île.
Autre perspective nouvelle en ***2021*** : l'accueil à *Roscanvel* de deux séries pour le *GPEN* : les *OPEN 5.00* et les *WINDSURFER :* le plan d'eau ne manquera pas de bouillonner du ***13 au 15 mai***. Enfin, tout est prêt pour accueillir les élèves de l'*École Francis Mazé* pendant le dernier trimestre scolaire, en mai et juin.

Association pour la Valorisation du Patrimoine de Roscanvel

Comme pour tous, cette année 2020 a été compliquée pour l'association. Nous n'avons pas pu nous retrouver aussi souvent que nous l'aurions voulu sur les chantiers. Mais nous avons quand même réussi à finaliser deux beaux projets : le toit du magasin à poudre de la *Fraternité* est maintenant hors d'eau puisque les joints sont terminés et le topo-guide a été édité. Ses ventes ont dépassé nos prévisions. Nous vous devons un grand merci ! L'Assemblée générale (reportée au ***23 janvier***, si la situation le permet) nous permettra d'échanger sur les différents projets pour 2021. Il y en a deux qui nous semblent prioritaires, ce sont le balisage des circuits proposés dans le topo-guide et une refonte du *"chemin de l'eau"* sur un support cartographique plus lisible. À très bientôt sur les chemins et/ou sur les chantiers!
Nota Bene : demande de documents d'archive
l'*Association pour la Valorisation du Patrimoine de Roscanvel (A.V.P.R)* recherche des documents anciens et plus particulièrement des photos des bâtiments intérieurs du fort de la *Fraternité*. Vous pouvez adresser ou déposer les documents éventuels à la mairie de *Roscanvel* au nom de L'*AVPR*. Ils vous seront restitués. Nous vous en remercions par avance.

Société communale de Chasse de Roscanvel

La *société communale de chasse* de *Roscanvel* au long de cette année si particulière n'a pu réaliser ses traditionnels préparatifs et semis de cultures à gibiers tout comme la jachère fleurie située à la pointe. L'entretien annuel des chemins ainsi que d'un tronçon du ruisseau le *Ragadal* se sont quant à eux déroulés par chance, d'une manière quasi-habituelle. La saison a bien débuté puis a connu une mise entre parenthèse confinée privant plusieurs membres de l'association issus de diverses régions de *France* de venir nous rendre visite pour cette passion commune qui nous anime. Nous espérons connaître un retour à la normale dans un avenir proche.

Association des Pêcheurs Plaisanciers de Roscanvel

Il était dit que le seul lien entre les adhérents de l'*APPR* resterait en cette fin d'année notre bulletin municipal ; que nos édiles qui assurent sa parution en soient remerciés. Même si nous n'avons guère de raisons de nous réjouir: météo détestable, restriction pour les sorties en mer, songeons aux soucis des pêcheurs professionnels dont l'avenir se joue actuellement… Mais malgré tout, la vie continue, et nous nous sommes penchés sur les problèmes posés quant à l'avenir immédiat de notre association.
§ : En accord avec le président, il a été décidé de reporter sine die la date de l'*Assemblée Générale*. Elle se réunira dès que ce sera possible.
§ : Par ailleurs, les activités de l'association étant en sommeil, les cotisations 2021 seront réduites à 15 euros, soit le prix de l'abonnement à la revue fédérale. Notons que la *Fédé* poursuit son travail de défense de nos intérêts. Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Pour la sauvegarde des pollinisateurs et de la biodiversité

Plus de 40% des insectes pollinisateurs sont en voie de disparition. Ils jouent pourtant un rôle essentiel dans l'équilibre des milieux naturels. La diminution des ressources alimentaires(raréfaction des fleurs des champs) est l'une des causes de ce déclin.Nous pouvons aider les pollinisateurs en semant des fleurs mellifères qui leur apporteront le nectar et le pollen dont ils ont besoin pour se nourrir.Pour agir en faveur des pollinisateurs, l'Association "*Dansent les Abeilles*" vous propose de recevoir gratuitement un sachet de graines mellifères à semer dès le printemps prochain. Sur le balcon, sur le rebord d'une fenêtre, dans le jardin...en semant des graines de fleurs mellifères, participons ensemble à la sauvegarde des insectes pollinisateurs et à la sauvegarde de la biodiversité !
Pour recevoir gratuitement un sachet de graines mellifères*, faites nous parvenir, avant le ***15 mars 2021***, une enveloppe retour timbrée à vos noms et adresse, (affranchissement 20g) à : *Association Dansent les Abeilles - Lezalain – 29190 Pleyben*
**** sachet de graines pour 2 m² - dans la limite des stocks disponibles - contact : dansentlesabeilles@orange.fr***

La Paroisse

Les bénévoles de la paroisse ont installé la crèche de Noël et nous remercions *Bruno* et *Christine , Annaïck, Christine D* et *Claude* pour leur travail.
Attachante de par sa simplicité, un éclairage en douceur et encadrée de deux beaux sapins aux boules blanches, le tout accompagné de musique et de chant de Noël. Un moment de recueillement à passer à l'église. La crèche reste en place jusqu'au 2 février. À noter aussi le bel éclairage extérieur de l'église, merci à tous et bonne année ! Bloavez mad !
Depuis le dernier Lavoir nous avons accompagné dans nos prières : *Monsieur Jean-Michel Roche, 80 ans et Madame Yvonne Bottolacio née Palud, 88 ans.*

Infos pratiques :

MAIRIE : Rue de la mairie
Ouverture au public :
Lundi, mardi, vendredi :
8h30 - 12h et 13h30 - 17h
Jeudi : 8h30 - 12h
Mail : mairie@roscanvel.fr
Tél : 02 98 27 48 51- Fax : 02 98 27 41 10

BIBLIOTHEQUE L'ASPHODELE
Rue de la mairie :
mercredi : 14h - 16h
Samedi : 10h - 12h et 16h - 18h
bibliotheque@roscanvel.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE
Rue du port - Tél : 02 98 27 48 18
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :
9h-12h30 et 14h-16h
Mercredi et Samedi : 9h-12h30
Levée du courrier :
Tous les jours à ***14h00*** / Samedi à ***10h45***

EPICERIE BARR AVEL
Pré du Luxembourg - Tél : 02 98 26 94 07
Horaires d'hiver :
Du mardi au samedi : 7h30-13h et 16h-20h
Dimanche : 7h30-13h, fermé l'aprés-midi
Lundi : 7h30 -13h (Jusqu'à la réouverture prochaine du bar).

DECHETTERIE DE NAVARROU
Horaire d'hiver. Ouverte :
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi, Samedi :
9h-11h55 et 13h30-16h45
(Fermée mercredi, dimanche et jours fériés.)

DECHETTERIE DE KERDANVEZ
Mêmes horaires + mercredi

INFIRMIERES :
HELENE LE FORESTIER
ANNE GUENERON
24 rue Saint-Pol-Roux
Tél : 07 62 59 29 29 ***Sur rendez-vous.***

Pompiers de Camaret

En raison de la situation sanitaire et des directives nationales, il est impossible pour les sapeurs-pompiers de Camaret de faire du porte-à-porte pour la distribution des calendriers. Les pompiers ont déposé leurs calendriers et une urne dans les commerces de *Camaret et de Roscanvel*.
Pour Camaret : à l'accueil du magasin *U Express* et dans les boulangeries *Tamm Bara* et le *Fournil*.
Pour Roscanvel, vous trouverez les calendriers à l'*Agence Postale Communale* et à l'épicerie *Barr Avel*.

Directeur de publication : Jean-Yves GOURVEZ, Maire de Roscanvel. Rédacteurs : conseillers municipaux, personnel municipal et associations concernées.
Mise en page et impression : personnel municipal
Publication trimestrielle, *LE LAVOIR*
N° 39 Janvier - Février - Mars 2021